

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 30 mars 2017
 Nombre de membres 45
 Présents : 35 – Pouvoirs 9
 Votants : 44

Vote :
 Pour : 44
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 12/04/2017
 et publication du 12/04/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 6 avril à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir, légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (35) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHÉREAU, Jean-Michel CHIQUET, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Louis-Jean DE NICOLAY, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS, Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Christian JARIES, Claude JAUNAY, Jacques LAUZE, Daniel LEGEAY, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Eric MARTINEAU, Carine MENAGE, Béatrice PAVY-MORANÇAIS, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (9) :

Jean-Claude BOIZIAU à Christophe LIBERT, Gérard CROISEAU à Daniel LEGEAY, Gwénaél de SAGAZAN à Christian JARIES, Dominique DUCHÈNE à Jean-Michel CHIQUET, Jean-Pierre GUICHON à Claude JAUNAY, Didier LEGRAND à Jean-Paul BEAUDOUIN, Dominique LENOIR à Régis VALLIENNE, Denis TURIN à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Louis YVERNAULT à Louis-Jean DE NICOLAY.

D05_06_04_2017 : OTVL - Élection des délégués du collège des élus.

Vu l'article 2 du titre II des statuts de l'OTVL le comité syndical doit élire les 10 membres du collège des élus selon la répartition suivante :

- Communauté de communes Loir Lucé Bercé : 3 titulaires et 3 suppléants
- Communauté de communes Sud Sarthe : 3 titulaires et 3 suppléants
- Communauté de communes Pays Fléchois : 4 titulaires et 4 suppléants

Sont candidats

Communauté de communes Sud Sarthe

M. LESSCHAEVE Marc - Luché-Pringé - Titulaire
 Mme LIMODIN Yveline – Vaas - Suppléant
 M. BOUSSARD François – Mansigné - Titulaire
 M. MARTINEAU Eric – Chenu - Suppléant
 M. DUFOUR Gérard - Cérans-Foulletourte - Titulaire
 M. YVERNAULT Jean-Louis - Le Lude – Suppléant

Communauté de communes Loir Lucé Bercé

Mme PETIT Annick - La Chartre sur le Loir - Titulaire
M. GANGLOFF Gilles - Montval sur Loir - Suppléant
M. VIRLOUVET Jacky – Beaumont Pied de Bœuf – Titulaire
M. LENOIR Dominique - St Vincent du Lorouër - Suppléant
Mme. DUCHENE Dominique – Beaumont sur Dême - Titulaire
M. CHEREAU Jean-Pierre - Marçon – Suppléant

Communauté de communes Pays Fléchois

M. CHAUVEAU Guy-Michel – La Flèche – Titulaire
Mme MENAGE Carine – La Flèche – Suppléant
M. CHAUVIN Nicolas – La Flèche – Titulaire
M. BITOT Georges – La Flèche – Suppléant
M. HUBERT Laurent – La Flèche – Titulaire
M. JARIES Christian – La Chapelle d’Aligné – Suppléant
M. DENIS Jean-Yves – Crosnières – Titulaire
M. De SAGAZAN Gwenaël – Bazouges-Cré sur Loir - Suppléant

Le comité syndical, à l’unanimité accepte de voter à main levée.

Les 10 candidats titulaires et les 10 candidats suppléants obtiennent 44 voix et sont déclarés élus.

Fait à Vaas
Les jour, mois et an susdits
Suivent les signatures

Le Président
Régis VALLIENNE



A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text "SYNDICAT MIXTE" at the top and "Pays Vallée du Loir" at the bottom, with a small star symbol between the two lines of text.